



Arrêté n° M26.049

DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

Nous, Maire de la Ville d'Armentières,

Vu l'article L2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant au Maire de déléguer sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjoints et, en l'absence ou en cas d'empêchement des Adjoints ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation à des membres du Conseil,

Vu la délibération n° DE26.038 du 29 mars 2026 relative à l'élection du Maire,

Vu la délibération n° DE26.040 du 29 mars 2026 relative à l'élection des Adjoints au Maire

Vu le Décret n° 89-229 du 17 avril 1989 relatif aux Commissions Administratives Paritaires des Collectivités Territoriales et de leurs Établissements Publics et notamment l'article 4 qui précise que « Les représentants des Collectivités Territoriales et des Établissements Publics aux Commissions Administratives Paritaires placées auprès des Collectivités et des Établissements, à l'exception des Centres de Gestion, sont choisis, à l'exception du Président de la Commission Administrative Paritaire, par l'autorité investie du pouvoir de nomination parmi les membres de l'organe délibérant titulaires d'un mandat électif. »

ARRETONS

Article 1er: Outre le Maire, Président, sont désignés comme représentants de la Collectivité pour siéger au sein des Commissions Administratives Paritaires, les élus suivants :

CAP de Catégorie A :

Titulaires :

- Madame Martine DUBREU, Adjointe au Maire
- Madame Valérie PRINGUEZ, Adjointe au Maire
- Madame Mélanie DEZEURE, Conseillère Municipale

Suppléants :

- Monsieur Laurent DERONNE, Premier Adjoint au Maire
- Monsieur Hugues QUESTE, Adjoint au Maire
- Monsieur Benjamin TISON-BEERNAERT, Adjoint au Maire

CAP de Catégorie B :

Titulaires :

- Monsieur Hugues QUESTE, Adjoint au Maire
- Madame Martine DUBREU, Adjointe au Maire
- Madame Valérie PRINGUEZ, Adjointe au Maire
- Madame Mélanie DEZEURE, Conseillère Municipale

Suppléants :

- Monsieur Grégory PICKEU, Conseiller Municipal
- Madame Sylvie GUSTIN, Adjointe au Maire
- Monsieur Benjamin TISON-BEERNAERT, Adjoint au Maire
- Monsieur Alexis DEBUISSON, Conseiller Municipal

CAP de Catégorie C :

Titulaires :

- Monsieur Hugues QUESTE, Adjoint au Maire
- Madame Martine DUBREU, Adjointe au Maire
- Madame Valérie PRINGUEZ, Adjointe au Maire
- Madame Mélanie DEZEURE, Conseillère Municipale
- Madame Yasmine EL BACHIRI, Conseillère Municipale

Suppléants :

- Monsieur Grégory PICKEU, Conseiller Municipal
- Madame Sylvie GUSTIN, Adjointe au Maire
- Monsieur Benjamin TISON-BEERNAERT, Adjoint au Maire
- Monsieur Thibault CAPELLE, Conseiller Municipal
- Monsieur Alexis DEBUISSON, Conseiller Municipal

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le

ID : 059-215900176-20260414-M26049-AR

S²LO

Article 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait en Mairie d'Armentières, le 14 avril 2026

Le Maire,



Jean-Michel MONPAYS

Pour ampliation :
Pour le Maire, et par délégation,
Sandrine LEBLEU
Directrice Générale des Services

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Sandrine Lebleu", is written over the printed name and title.